

Politique environnementale

Consciente des enjeux associés à la réduction des impacts environnementaux, Gentec favorise l'intégration des dimensions environnementale et sociale à ses pratiques d'affaire dans une perspective de développement durable.

Afin de prévenir la pollution et protéger l'environnement en minimisant les impacts environnementaux concernant nos activités, produits et services, Gentec s'engage à :

- Respecter les lois et les règlements applicables en matière d'environnement;
- Améliorer de manière continue son rendement environnemental et gérer efficacement ses impacts importants en matière environnementale notamment par la gestion de ses matières résiduelles selon le principe des 3RV-E (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination) et par la consommation de ressources minimales;
- Encourager les technologies propres (vertes);
- Sensibiliser, former et motiver les employés à effectuer des tâches d'une manière respectueuse de l'environnement.
- Encourager la protection de l'environnement à travers ses fournisseurs et sous-traitants.

Cette politique sera communiquée à tous les employés, entrepreneurs et fournisseurs, et sera disponible pour le public.

François Giroux, CPA, ASC
Président de Gentec Inc.